

OFFRE D'EMPLOI – ANIMATEURS/TRICES de LOISIRS INCLUSIFS

Contexte :

L'OSCM est une association d'éducation populaire, reconnue Centre Socio-Culturel par la CAF et le département de la Loire Atlantique. L'OSCM œuvre à l'accès à la culture aux loisirs aux plus grands nombres, à réduire les inégalités sociales, à lutter contre toute discrimination. Adhérente du réseau des Francas 44 et de la Fédération des Centres Sociaux 44, elle promeut les droits de l'enfant, la participation des habitants et met en œuvre des actions permettant à chacun et chacune de ses adhérent.e.s et usager.ère.s de devenir un.e citoyen.ne responsable et éclairé.e.

Depuis quelques années, l'OSCM favorise au sein de ses Centres de Loisirs, l'accueil de **tous** les enfants. Pour se faire, elle s'est dotée d'un Pôle Loisirs Inclusifs et a intégré des axes pédagogiques dédiés au sein des projets pédagogiques des Centres de Loisirs, pour répondre aux enjeux de cette thématique.

C'est dans ce contexte, que nous recherchons activement des collaborateur.trices, pour 2 postes d'animateurs.trices de Loisirs Inclusifs.

Intitulé du poste	ANIMATEUR : Encadrement des enfants en situation de handicap sur les temps péri et extra-scolaire de l'OSCM
Condition d'accès au poste	Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée A pourvoir : Dès que possible

POSITIONNEMENT POSTE

Statut, cadre d'emplois, Catégorie	Animateur - GP B - Indice 260 points
---	--------------------------------------

PRESENTATION DU SERVICE

Mission principale du service	<u>Au sein du secteur Enfance/Jeunesse de l'OSCM :</u> L'animateur.trice, a pour mission d'accompagner un ou des enfants en situation de handicap afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil lors des temps périscolaires et extrascolaires de l'OSCM.
Composition du service (effectif)	Travail en transversalité avec les équipes d'animation, le coordinateur E/J, le/la directeur.trice de l'ALSH et la chargée de mission handicap
Positionnement du poste	Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur de l'OSCM. Sous la responsabilité pédagogique du coordinateur Enfance / Jeunesse, de la chargée mission handicap et du directeur ou de la directrice de l'ALSH.

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

- Faciliter l'intégration des enfants en situation de handicap au sein des accueils péri et extra-scolaire en lien avec les enfants de l'ALSH, les équipes d'animation, de la chargée mission handicap et du directeur ou de la directrice de l'ALSH.
- Proposer des animations individuelle et collective en lien avec la situation de l'enfant
- Suivi des enfants en situation de handicap et des familles
- Développer les actions des référents « handicap »
- Être force de proposition

CONDITIONS DE TRAVAIL

Temps de travail hebdomadaire :

Contrat à Durée Déterminée (jusqu'au 31/12/2024) à temps partiel : 28h par semaine (80%)

Rémunération :

- 11,72€ brut/heure + Prime de précarité + Prime de Congés payés

Horaires :

- Sur les temps périscolaires :

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi : De 7h15-45 à 9h / de 16h15 à 18h30-19h

Mercredis : de 7h45- 8h15 à 17h45-18h15

- Sur les temps extrascolaires : de 7h45- 8h15 à 17h45-18h15

Nombre de semaines extrascolaires travaillées : déterminé selon les plannings d'accueils définis avec les familles. A minima 1 semaine par petites vacances scolaires et 2 semaines pendant les vacances estivales.

Lieu de travail :

ALSH de l'OSCM sur le site de Montoir Centre et/ou Bellevue.

Moyens matériels à disposition :

- Des jeux spécialisés
- Des supports pédagogiques dédiés (suivi de l'enfant, des documentations).
- Temps de formations planifiés

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Les « savoirs » :

- Être titulaire d'un diplôme de l'Animation Socio-éducative ou socio-culturelle (Minimum BAFA).
- Bonne connaissance du fonctionnement d'une association.
- Avoir des notions concernant les enjeux, la réglementation et évolutions des politiques publiques handicap.
- Notion des différents types de handicap.

Les « savoir-faire » :

- Préparer, organiser et animer des activités.
- Prendre en compte le rythme et les besoins de l'enfant.
- Maîtriser un répertoire d'activités.
- Donner du sens aux activités organisées.
- Travailler en équipe.

- Participer à la définition des orientations stratégiques en matière de handicap.
- Savoir utiliser les ressources matérielles et géographiques.

Les « savoir-être » :

- Développer une posture professionnelle favorisant le dialogue, l'échange et la communication.
- Inscrire ses actions dans une démarche d'éducation populaire.
- Sens des responsabilités
- Confidentialité et discrétion.
- Être force de proposition.
- Ponctualité.

Candidature :

CV + lettre de Motivation à l'attention de M. Le Président à l'adresse mail suivante : direction@oscm.fr
ou par voie postale : 10 avenue de l'île de France - 44550 Montoir de Bretagne